

MUNICIPAL

# BULLETIN MUNICIPAL

Of the CITY of MONTREAL

PUBLISHED EVERY SATURDAY  
MORNING

All communications relative to the Municipal  
Bulletin should be addressed as follows:

THE MUNICIPAL BULLETIN  
CITY HALL  
MONTREAL



TELEPHONE MAIN 4240

De la CITÉ de MONTRÉAL

PARAÎSSANT LE SAMEDI MATIN

Toute communication concernant le Bulletin  
Municipal devra être adressée comme suit:

BULLETIN MUNICIPAL  
HOTEL DE VILLE  
MONTREAL

## DELIBERATIONS

### COMMISSION SPECIALE D'ENQUETE au sujet de la fourniture d'asphalte à la Cité.

Compte rendu de l'assemblée du 16 septembre 1914.

Sont présents : MM. L. A. Lapointe, président ; Boyd, Larivière et Ménard.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Le secrétaire soumet à la Commission les documents suivants :

1.—Rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, soumettant une copie des ordres et des réquisitions pour asphalte depuis le mois de janvier 1913 jusqu'à date.

2.—Une communication du Contrôleur et Auditeur de la Cité transmettant tous les mandats en paiement de comptes pour fourniture d'asphalte et de blocs "Shawmut".

3.—Une communication de la Cie Elder Ebano, déclarant en réponse à la demande de cette commission qu'elle n'a jamais vendu d'asphalte à aucune ville à un prix plus bas que celui qu'elle charge à la Cité de Montréal, et offrant de permettre d'examiner ses livres pour vérifier cette assertion.

4.—Communication du Contrôleur et Auditeur de la Cité déclarant qu'il n'est pas en état de dire si l'asphalte vendu à la Cité est pesé avec le baril ou sans baril.

5.—Une communication du Surintendant des Achats et des Ventes, déclarant que l'asphalte est pesée avec baril et qu'aucune réduction n'est allouée pour la pesanteur du baril.

Tous ces documents sont déposés sur le bureau comme exhibits.

Le Secrétaire informe la Commission qu'il n'a pas encore reçu les réponses des Ingénieurs de la Cité aux questions qui leur ont été posées.

M. Paul E. Mercier, Assist.-Ingénieur en Chef de la Cité, est alors appelé devant la Commission et après avoir prêté serment devant le Président de répondre la vérité et rien que

### SPECIAL INVESTIGATION COMMITTEE

#### "re" Supply of asphalt to the City.

Report of meeting held on the 16th September 1914.

Present : Ald L. A. Lapointe, Chairman ; Boyd, Larivière and Mnard.

The minutes of the last meeting were read and confirmed.

The Secretary submitted to the Committee the following documents :

1.—Report from the Superintendent of Purchases and Sales, submitting a copy of the orders and requisitions for asphalt from the month of January 1913 up to date.

2.—A communication from the City Comptroller and Auditor, transmitting all the warrants in payment of accounts for the supply of asphalt and Shawmut blocks.

3.—A communication from the Elder Ebano Co. stating, in reply to the question put by this Committee, that they never sold asphalt to any City at a lower price than that charged to the City of Montréal, and offering to allow the Committee to examine their books in order to verify said statement.

4.—Communication from the City Comptroller stating that he is not in position to declare if the asphalt sold to the City is weighed with or without the barrel.

5.—A communication from the Superintendent of Purchases and Sales, stating that the asphalt is weighed with the barrel and that no reduction is allowed for the weight of the barrel.

All the above documents were laid on the table as exhibits.

The Secretary informed the Committee that he had not yet received replies from the City Engineers to the questions put to them.

Mr. Paul E. Mercier, Asst.-Chief Engineer, was then called before the Committee and after having sworn before the Chairman, to answer the truth and nothing else

la vérité, aux questions qui lui seront posées, donne le témoignage suivant :

Par le Président :

Q.—Quelle est la quantité d'asphalte qui a été livrée à la Cité, depuis janvier 1913, par la Cie Elder Ebano, suivant les contrats passés entre la Cité et la dite Compagnie ?

R.—En 1913 . . . . . 6,000 tonnes  
En 1914 . . . . . 3,000 "

Q.—Sur quoi vous basez-vous pour déclarer que la quantité d'asphalte livrée à la Cité est bien celle que vous venez de mentionner ?

R.—Sur les rapports des Surintendants des Cours quant à l'asphalte livrée en 1913 et sur les rapports des Surintendants des Cours et de M. Primeau, surveillant des achats, quant à l'asphalte livré en 1914.

Q.—Les rapports des Surintendants des Cours vous ont-ils été faits verbalement ou par écrit ?

R.—Par écrit.

Q.—Vous voudrez bien produire ces rapports comme exhibits.

R.—Je les produirai.

Par l'échevin Larivière :

Q.—Sur quoi vous êtes-vous basé, en 1914, pour donner des ordres pour la fourniture d'asphalte ?

R.—Sur les quantités nécessaires pour exécuter les travaux de pavage en asphalte et les réparations aux pavages.

Q.—Combien de verges de pavage peut-on exécuter avec une tonne d'asphalte ?

R.—A peu près 85 verges à la tonne.

Par M. l'échevin Ménard :

Q.—Est-ce que la quantité d'asphalte indiquée dans les contrats est bien celle qui a toujours été fournie à la Cité ?

R.—(Répondra par écrit).

Par le Président :

Q.—Etes-vous en état d'indiquer d'une manière précise la qualité d'asphalte qui a été fournie à la Cité chaque fois que des ordres ont été donnés ?

R.—(Répondra par écrit).

Par l'échevin Ménard :

Q.—Y a-t-il eu plusieurs sortes ou plusieurs qualités d'asphalte fourni à la Cité ?

R.—Je crois qu'une seule qualité a été fournie à la Cité.

Par le Président :

Q.—Y a-t-il possibilité de s'assurer de la qualité exacte de l'asphalte fournie, soit par les étiquettes ou autrement ?

R.—(Répondra par écrit).

Par l'échevin Ménard :

Q.—Quels sont les essais qui ont été faits et quels sont les moyens qui ont été pris pour s'assurer si la qualité d'asphalte fournie à la Cité était bien celle mentionnée dans les contrats ?

R.—(Répondra par écrit).

Par le Président :

Q.—Vous en rapportez-vous à des subalternes pour constater la qualité de l'asphalte ou bien si vous faites ces constatations vous-même ?

Par l'échevin Boyd :

Q.—La Cité a-t-elle un étalon quant à la qualité de l'asphalte ?

R.—La Ville a ses devis.

but the truth, to the questions to be put to him, gave the following evidence :

By the Chairman :

Q.—What quantity of asphalt was delivered to the City from January 1913, by the Elder Ebano Co., according to the contracts passed between the City and said Company?

A.—In 1913 . . . . . 6,000 tons.  
In 1914 . . . . . 3,000 "

Q.—How can you say that the quantity of asphalt delivered to the City is really the quantity you just mentioned ?

A.—By the reports made by the Superintendents of the Yards as regards the asphalt delivered in 1913 and by the reports made by the Superintendents of Yards and by Mr. Primeau, Supervisor of Purchases, as to the asphalt delivered in 1914.

Q.—Have the reports from the Superintendents of Yards been made to you verbally or in writing ?

A.—In writing.

Q.—Will you kindly file said reports as exhibits ?

A.—Yes, I will file them.

By Ald. Larivière :

Q.—On what did you figure in 1914, when giving orders for the supply of asphalt ?

A.—On the quantities required for the carrying out of paving works and repairs to pavings with asphalt.

Q.—How many yards of paving can you cover with one ton of asphalt ?

A.—About 85 yards per ton.

By Ald. Ménard :

Q.—Has the quality of asphalt indicated in the contracts always been supplied to the City ?

A.—(Will reply in writing).

By the Chairman :

Q.—Are you prepared to indicate accurately the quality of asphalt which was supplied to the City each time orders were given ?

A.—(Will reply in writing).

By Ald. Ménard :

Q.—Has there been several brands of several qualities of asphalt supplied to the City ?

A.—I think that only one quality was supplied to the City.

By the Chairman :

Q.—Is there any possibility of ascertaining the exact quality of the asphalt supplied, either by the labels or otherwise ?

A.—(Will reply in writing).

By Ald. Ménard :

Q.—What are the tests which were made and what are the means which were taken in order to ascertain if the quality of asphalt supplied was really that mentioned in the contracts ?

A.—(Will reply in writing).

By the Chairman :

Q.—Do you rely on your assistants to ascertain the quality of asphalt or if you ascertain the same yourself ?

By Ald. Boyd :

Q.—Has the City a standard as to the quality of asphalt ?

A.—The City has its specifications.

Par l'échevin Ménard :

Q.—Quelles sont les personnes ou quelle est la personne chargées de vérifier les quantités d'asphalte fournies et livrées à la Cité en vertu des contrats ?

R.—(Répondra par écrit).

Q.—Est-ce que les prix qui ont été payés pour l'asphalte sont ceux du contrat et quel est le prix que la Cité devait payer par tonne ?

Par l'échevin Larivière :

Q.—Voulez-vous donner tous les détails quant à la livraison de l'asphalte :

La quantité livrée ;

Les dates de livraison ;

Par qui la vérification est faite ;

Les endroits où l'asphalte a été livré ;

Qui a reçu l'asphalte dans les différentes cours ?

R.—(Répondra par écrit).

Q.—Quelles sont les personnes qui ont signé les réquisitions pour de l'asphalte ?

R.—(Répondra par écrit).

Q.—Les réquisitions pour asphalte étaient-elle préalablement soumises au Bureau des Commissaires, et est-ce que ledit Bureau a adopté des résolutions à ce sujet ?

R.—(Répondra par écrit).

Q.—Quelle est la quantité d'asphalte que la Cité a actuellement en entrepôt, soit dans les cours ou ailleurs ?

R.—Au 1er septembre, il y avait à la Cour du Nord 609 tonnes ; à la Cour de l'Est, 900 tonnes, et à la Cour de l'Ouest, 1,200 tonnes, formant un total de 2,909 tonnes.

Q.—Qui a vérifié ces quantités ?

R.—Les comptables de chacune des Cours. De plus, M. Primeau a fait un rapport qui correspond à 9 tonnes près avec celui des comptables.

Q.—Quelle quantité avez-vous utilisé depuis le 1er septembre ?

R.—A peu près 30 tonnes par jour.

Q.—Y a-t-il un M. Casault qui a vérifié les quantités d'asphalte déposées dans les Cours ?

R.—Pas à ma connaissance ni sur mes ordres.

Q.—Etes-vous en état de dire combien il serait resté d'asphalte en la possession de la Cité si tous les travaux de pavages en asphalte votés par la Cité avaient été exécutés ?

R.—Non.

Q.—Est-ce qu'il s'est ordonné plus d'asphalte que la Cité en avait besoin pour exécuter les travaux qui avaient été ordonnés par la Cité ?

R.—Non.

Q.—Est-ce l'habitude de prendre des mesures pour ne pas manquer de matériaux lorsqu'il y a des travaux considérables qui doivent être exécutés ?

R.—Il est nécessaire d'agir ainsi, surtout pour des matériaux qui viennent de loin.

Q.—Connaissez-vous des villes ou des municipalités qui achètent de l'asphalte de même qualité que la Cité, à des prix plus bas ?

R.—Je ne sais pas.

Par M. Ménard :

Q.—Y a-t-il des représentants de la Compagnie Elder Ebano qui ont sollicité des commandes d'asphalte, soit de vous ou d'autres officiers ?

R.—(Répondra par écrit).

Q.—Est-il à votre connaissance que des quantités d'asphalte ont été livrées avant que des ordres aient été donnés ?

R.—Pas à ma connaissance.

Q.—Voulez-vous vous assurer auprès de vos subalternes si ces choses ont existé et en informer la Commission, en donnant tous les détails ?

R.—Oui.

By Ald. Ménard :

Q.—Who are the persons or who is the person whose duty it is to verify the quantities of asphalt supplied and delivered to the City in virtue of contracts ?

A.—(Will reply in writing).

Q.—Are the prices paid for asphalt those specified in the contract and what is the price which the City was to pay per ton ?

By Ald. Larivière :

Q.—Will you give all the details as to the delivery of asphalt ;

The quantity delivered ;

The dates of the delivery ;

By whom was the verification made ;

The places where the asphalt was delivered ;

Who accepted the asphalt in the different yards ?

A.—(Will reply in writing).

Q.—Who are the parties that signed the requisitions for asphalt ?

A.—(Will reply in writing).

Q.—Were the requisitions for asphalt previously submitted to the Board of Commissioners and did the said Board adopt resolutions in this connection ?

A.—(Will reply in writing).

Q.—What is the quantity of asphalt which the City has now warehoused, either in the Yards or elsewhere ?

A.—On the 1st September there was in the Northern Yard 609 tons ; in the Eastern Yard, 900 tons, and in the Western Yard, 1,200 tons, forming a total of 2,909 tons.

Q.—Who has verified these quantities ?

A.—The accountants of each of the Yards ; moreover, Mr. Primeau has made a report corresponding to near 9 tons with that of the accountants.

Q.—What quantity did you use since the 1st September ?

A.—About 30 tons a day.

Q.—Is there a Mr. Casault who has verified the quantities of asphalt deposited in the Yards ?

A.—Not to my knowledge nor under my orders.

Q.—Are you in a position to say how much asphalt would have remained in the City's possession if the asphalt paving works, voted by the City, had been performed ?

A.—No.

Q.—Was there more asphalt ordered than the City required to perform all the works which had been ordered by the City ?

A.—No.

Q.—Is it the custom to take measures in order to have the materials required when there are considerable works to be done ?

A.—It is necessary to do so, specially for materials which come from afar.

Q.—Do you know any cities or municipalities who buy asphalt of the same quality as the City does and at inferior prices ?

A.—No.

By Ald. Ménard :

Q.—Were there representatives of the Elder Ebano Co. who solicited asphalt orders from you or from other officers ?

A.—(Will reply in writing).

Q.—Is it to your knowledge that quantities of asphalt were delivered before orders had been given ?

A.—Not to my knowledge.

Q.—Will you inquire from your subalterns if such things have been done and inform the Committee of same by giving all the details ?

A.—Yes.

Q.—Qui décide quelle est la quantité d'asphalte qui est requise et fixe le nombre de tonnes qui doit être commandé.

R.—(Répondra par écrit).

Q.—Y a-t-il eu des travaux de pavages qui devaient être faits en asphalte qui ont ensuite été changés pour d'autres matériaux par le Conseil ?

R.—(Répondra par écrit).

Q.—Dans quelle condition se trouve l'asphalte que la Cité a dans ses Cours ou ailleurs ?

R.—En bonne condition.

Q.—Combien aurait-on eu besoin d'asphalte pour compléter tous les travaux, si rien n'avait été arrêté et si on avait marché comme d'habitude ?

R.—On aurait dépensé 6,400 tonnes.

Q.—Si on avait continué tous les travaux, auriez-vous eu trop d'asphalte en mains ?

R.—Non.

Q.—Est-ce que des travaux de pavage n'ont pas été ordonnés comme devant être faits à la journée et ensuite ont été donnés à l'entreprise ?

R.—.....

Q.—Cela réduisait la quantité d'asphalte requise par la Cité ?

R.—.....

Q.—Combien y a-t-il de blocs "Shawmut" dans les Cours ?

R.—65,000.

Q.—Combien en faut-il pour compléter les travaux commencés ?

R.—300,000.

Q.—M. Mercier, vous voudrez bien, lorsque vous répondrez aux questions pour l'asphalte, appliquer les mêmes questions à la fourniture des blocs "Shawmut."

La Commission s'adjourne alors à vendredi, le 25 courant, à 3 heures p. m.

JULES CREPEAU,  
Sous-Greffier de la Cité.

Q.—Who decides what is the quantity of asphalt required and states the number of tons to be ordered ?

A.—(Will reply in writing).

Q.—Were there paving works to be done with asphalt which were, afterwards, changed for other materials by Council ?

A.—(Will reply in writing).

Q.—In what condition is the asphalt which the City has in its Yards or elsewhere ?

A.—In good condition.

Q.—How much asphalt would have been needed to complete all the works, if nothing had been stopped and if the work had been done as usual ?

A.—6,400 tons would have been spent.

Q.—If all the works had been performed, would you have had too much asphalt on hand ?

A.—No.

Q.—Were there not paving works ordered to be done by day labor, and then given to a contractor ?

A.—.....

Q.—That reduced the quantity of asphalt required by the City ?

A.—.....

Q.—How many "Shawmut" blocks are there in the Yards ?

A.—65,000.

Q.—How many are required to complete the works begun ?

A.—300,000.

Q.—Mr. Mercier, when replying to the questions concerning the asphalt, you will kindly apply the same questions re supply of "Shawmut" blocks.

The Committee adjourned until Friday, the 25th instant, at 3 p. m.

JULES CREPEAU,  
Asst.-City Clerk.

## BUREAU DES COMMISSAIRES

Compte rendu de l'assemblée du 22 septembre 1914, a.m.

Son Honneur le Maire, Président ; MM. les Commissaires Côté et Ainey.

1.—(22909) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant une liste de rues, dans lesquelles il y a urgence de poser des conduites d'eau, savoir :

	Montant
Rue Bordeaux, de Gilford à St-Jérôme, 1175 pds. de tuyau de 8"	\$ 2,975
Rue Chabot, de Boulevard Rosemont, vers le Nord, 150 pieds de tuyau de 8"	400
Rue Chamblay, de Forsyth à Hochelaga, 1,450 pieds de tuyau de 8"	3,800
Rue Des Erables, de St-Jérôme, vers le Sud, 75 pieds de tuyau de 8"	200
Rue De Gaspé, de Crémazie, vers le Sud, 450 pieds de tuyau de 8"	1,200
Rue Honfleur, de Mercier, vers l'Ouest, 160 pieds de tuyau de 8"	525
Rue Jogues, entre Allard et Bromby, 275 pieds de tuyau de 8"	800
Rue Jogues, au Sud d'Allard, 438 pieds de tuyau de 8"	1,100
Rue Marseilles, de Lebrun, vers l'Est, 150 pieds de tuyau de 8"	400
Rue Marcil, de Notre-Dame de Grâces à Côte St- Antoine, 180 pieds de tuyau de 8"	450
Rue Montclair, Nord de Sherbrooke, 100 pieds de tuyau de 8"	240
Rue Oxford, du Chemin de Lachine à Western, 100 pieds de tuyau de 8"	230
	<hr/> \$12,320

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport, ladite somme de \$12,320 devant être imputée sur le crédit voté pour la pose de conduites principales.

M. le Commissaire Hébert prend son siège.

2.—Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de l'expropriation, pour l'ouverture de la rue Gilford, entre la rue Cartier et l'avenue Papineau.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de deux sommes de \$20,914.50 et de \$550.00, pour parfaire le montant requis pour ladite expropriation.

M. le Commissaire McDonald prend son siège.

3.—(22900) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant d'opérer le virement d'une somme de \$1,000 pour changer le diamètre des conduites d'eau, dans les rues suivantes :

	Montants
Ruelle Sydenham, de Maisonneuve à de Salaberry ..	\$ 300
Ruelle St-Germain, de Champlain à Maisonneuve ..	400
Ruelle Giguère, de Ste-Rose à St-Germain ..	300
	<hr/> \$1,000

et d'imputer ladite somme sur les montants votés pour la pose de tuyaux à l'eau dans les rues suivantes :

## BOARD OF COMMISSIONERS

Report of meeting held on the 22nd September 1914, a.m.

Present : His Worship the Mayor, in the Chair, and Messrs. Côté and Ainey.

1.—(22909) Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, transmitting a list of streets in which it is necessary to lay water mains, to wit :

	Amount
Bordeaux street, from Gilford to St-Jérôme, 1,175 feet 8' pipe .. . . . .	\$ 2,975
Chabot street, from Rosemont Blvd. Northwards, 150 feet 8' pipe .. . . . .	400
Chamblay street, from Forsyth to Hochelaga, 1,450 feet 8" pipe .. . . . .	3,800
Des Erables street, from St-Jérôme Southwards, 75 feet 8" pipe .. . . . .	200
DeGaspé street, from Crémazie Southwards, 450 feet 8" pipe .. . . . .	1,200
Honfleur street, from Mercier Westwards, 160 feet 8" pipe .. . . . .	525
Jogues street, between Allard and Bromby, 275 feet 8" pipe .. . . . .	800
Jogues street, South of Allard, 438 feet 8" pipe ..	1,100
Marseilles street, from Lebrun Eastwards, 150 feet 8" pipe .. . . . .	400
Marcil street, from Notre-Dame de Grâces to Côte St-Antoine, 180 feet 8" pipe .. . . . .	450
Montclair street, North of Sherbrooke, 100 feet 8" pipe .. . . . .	240
Oxford street, From Lachine Road to Western, 100 feet 8" pipe .. . . . .	230
	<hr/> \$12,230

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved : To concur in said report, said sum of \$12,230 to be charged against the appropriation voted for the laying of mains.

Commissioner Hébert took his seat.

2.—Submitted a report from the Law Department anent the expropriation for the opening of Gilford street, between Cartier street and Papineau avenue.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved : That a report be made to Council, recommending that two sums of \$20,914.50 and \$550.00 be voted to make up the amount required for said expropriation.

Commissioner McDonald took his seat.

3.—(22900) Submitted a report from the Chief Engineer recommending that a sum of \$1,000 be varied in order to change the diameter of the water mains in the following streets :

	Amounts
Sydenham lane, from Maisonneuve to de Salaberry ..	\$ 300
St-Germain lane, from Champlain to Maisonneuve ..	400
Giguère lane, from Ste-Rose to St-Germain ..	300
	<hr/> \$1,000

and charge said sum on the amounts voted for the laying of water pipes in the following streets :

	Virement
Rue Champlain, de Craig à Dorchester . . . . .	\$ 500
Rue Plessis, de Craig à Dorchester . . . . .	500
	<hr/> \$1,000

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport.

4.—(22445) Soumis un rapport du Surintendant des Privileges et des Licences, recommandant de permettre à MM. E. E. Wallace Co. de construire une voûte dans le trottoir, en face de leur propriété, No 100 rue Stanley.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : De recommander au Conseil l'octroi du permis demandé, aux conditions mentionnées au rapport du Député-Ingénieur en Chef.

5.—(22863) Soumis un rapport du Département en Loi, déclarant que la Charte ne permet pas de faire droit à la demande de "The Corporation of English, German and Polish Jews of Montreal" pour une exemption de taxes.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport.

6.—(22885) Soumis un rapport du Surintendant des Privileges et des Licences, au sujet de la demande de la "Montréal Agencies Ltd," représentant la Compagnie "Trust Realities Ltd.", pour le privilège de garder en place une marquise ou auvent fixe, au-dessus du trottoir de la rue Saint-Laurent, en face du No 395.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : De recommander au Conseil l'octroi du permis demandé, aux conditions ordinaires.

7.—Soumis un compte de M. W. E. Boucher, Ingénieur Civil, au montant de \$275, pour préparations du plan d'expropriation du Chemin Ste-Catherine, Quartier Mont-Royal, de la rue Bonaventure aux limites Ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : De donner instructions au Trésorier de la Cité de donner suite à la résolution du 8 septembre à ce sujet, attendu que le plan dont il y est fait mention a été produit par M. Boucher.

8.—Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant le règlement de la réclamation Wall vs. la Cité de Montréal, pour dommages, sur paiement par la Ville d'une somme de \$75.00, en capital, intérêts et frais.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : D'autoriser le règlement de ladite réclamation comme ci-dessus.

9.—(22859) Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, demandant que tous les baux, consentis par la Ville, soient passés devant le Notaire de la Ville, soit par acte authentique, soit sous seing privé.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver ladite recommandation, et de donner instructions aux départements intéressés de s'y conformer.

10.—(22544) Soumis un rapport du Département en Loi, déclarant que le protêt de M. P. A. Larivière, au sujet de l'ouverture du Boulevard St-Joseph, n'est d'aucune importance, quant à ce qui concerne la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport.

Champlain street, from Craig to Dorchester . . . .	\$ 500
Plessis street, from Craig to Dorchester . . . .	500
	<hr/> \$1,000

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved : To concur in said report.

4.(22445) Submitted a report from the Superintendent of the Privilege and License Department, recommending that Messrs E. E. Wallace C. be allowed to construct a vault in the sidewalk, in front of their premises, No. 100 Stanley street.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved : That a report be made to Council, recommending that the permission sought for be granted on the conditions mentioned in the Asst.-Chief Engineer's report.

5.—(22863) Submitted a report from the Law Department, stating that the Charter does not authorize the City to grant the request of the Corporation of English, German and Polish Jews of Montreal, for an exemption from taxes.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved : To concur in said report.

6.—(22885) Submitted a report from the Superintendent of the Privilege and License Department anent an application from the Montreal Agencies Ltd., representing the Trust Realities, Ltd., for the privilege of maintaining a marquise or fixed awnings over the sidewalk, on St-Lawrence street, in front of No. 395.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved : That a report be made to Council, recommending that said privilege be granted, on the usual conditions.

7.—Submitted an account from Mr. W. E. Boucher, Civil Engineer, amounting to \$275, for preparing a plan of expropriation of Ste-Catherine Road, Mount-Royal Ward, from Bonaventure street to the Western limits.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved : That instructions be given to the City Treasurer to comply with the resolution adopted on the 8th September in this connection, as the plan therein mentioned has been filed by Mr. Boucher.

8.—Submitted a report from the Law Department, recommending the settlement of the claim of Wall vs. the City of Montreal, for damages, the City to pay a sum of \$75 in capital interests and costs.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Nesolved : That said claim be settled as above mentioned.

9.—(22859) Submitted a report from the Chief City Attorney, asking that all the leases consented to by the City, be passed before the City Notary, either by authentic deed, or under private seal.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved : That said recommendation be approved, and that instructions be given to the Departments interested to abide by same.

10.—(22544) Submitted a report from the Law Department, stating that the protest from Mr. P. A. Larivière anent the opening of St-Joseph Boulevard is of no importance as far as the City is concerned.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved : That said report be approved.

11.—Soumis un rapport du Surintendant des Achats de Chevaux, transmettant le résultat de la vente à l'enchère l'un certain nombre de chevaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De transmettre copie dudit rapport au Trésorier de la Cité.

12.—Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, sur l'évaluation de certaines propriétés requises, suivant la Loi des expropriations annuelles.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De transmettre ledit rapport au Conseil, pour confirmation et pour être ensuite envoyé à l'Inspecteur de la Cité, et aux Estimateurs, MM. T. A. Veary et Adolphe Senécal, avec instructions de préparer un rôle de répartition, suivant les dispositions de l'article 452 de la Charte.

13.—Soumise une communication de la "Compagnie East End Garage," offrant un espace pour le remisage des voitures-automobiles de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : De référer au Député-Ingénieur en Chef pour rapport.

14.—(22582) Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, au sujet de la demande de la "Aubé's Automatic Smoke Consumer Co." de faire essayer son appareil fumivore par la Ville, déclarant que cet appareil a déjà été essayé, et qu'il n'a pas donné satisfaction.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport.

15.—(22805) Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville au sujet de la plainte de M. T. Newman, concernant la fumée provenant de l'installation de la "Compagnie Warner Quinlan Asphalt," rue Rose de Lima, Quartier St-Henri.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : De référer au docteur Boucher pour rapport.

M. le Commissaire Côté laisse son siège.

16.—Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditrice de la Cité, au montant de \$460,684.59, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : D'en autoriser le paiement.

M. le Commissaire Hébert laisse son siège.

17.—Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De recommander et de demander au Conseil d'approuver le principe que des travaux publics soient faits durant l'hiver prochain, payables avec les débentures de la Ville.

18.—(22235) Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, transmettant le rapport fait par M. P. A. Connolly, Inspecteur en Chef du service de l'Inspection de la Plomberie, avec ses observations sur la convention de "The United Association of Plumbers and Steamfitters of United States and Canada," tenue à Minneapolis, les 25, 26 et 27 août dernier.

11.—Submitted a report from the Superintendent of Horse Purchases, transmitting the result of a sale by auction of a certain number of horses.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved : That copy of said report be transmitted to the City Treasurer.

12.—Submitted a report from the Chairman of the Board of Assessors anent the assessment of certain properties required, according to the annual expropriation Law.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved : That said report be transmitted to Council, for approval and then sent to the City Surveyor, and to Messrs T. A. Veary and Adolphe Senécal, Assessors, with instructions to prepare an apportionment roll, according to the provisions of article 452 of the Charter.

13.—Submitted a communication from the East End Garage Co., offering a garage for the City's automobiles.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved : That the same be referred to the Deputy-Chief Engineer for a report.

14.—(22582) Submitted a report from the City Architect anent the application from "The Aubé's Automatic Smoke Consumer Co." to have their smoke consuming apparatus tested by the City, stating that said apparatus has already been tested and that it did not give satisfaction.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved : That said report be approved.

15.—(22805) Submitted a report from the City Architect anent the complaint made by Mr. T. Newman, concerning the nuisance caused by the smoke from the works of The Warner Quinlan Asphalt Co., Rose de Lima street, St-Henry Ward.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved : That the same be referred to Dr. Boucher for a report.

Commissioner Côté left his seat.

16.—Submitted warrants verified by the City Comptroller and Auditor, amounting to \$460,684.59, as per certified list.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved : That payment of same be authorized.

Commissioner Hébert left his seat.

17.—It was

Resolved : That a report be made to Council, recommending that the principle of having public works done during next winter and of paying the cost thereof with City debentures, be approved.

18.—(22235) Submitted a report from the City Architect transmitting a report made by Mr. P. A. Connolly, Chief Inspector of the Plumbing Service, with his remarks anent the convention of "The United Association of Plumbers and Steamfitters of the United States and Canada," held at Minneapolis, on the 25th, 26th and 27th of August last.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : De donner instructions au Greffier de la Ville de faire publier ledit rapport dans le "Bulletin Municipal."

19.—(22338) Soumis un rapport de l'Architecte et Surintendant des Bâtisses, transmettant rapport de l'Inspecteur en Chef du Service de l'Inspection des Chaudières, au sujet de l'installation de bouilloires au Bain St-Louis.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : Que le Notaire de la Ville reçoive instructions de préparer un protêt à être servi à l'entrepreneur L. Langevin, sous la direction du Département en Loi.

20.—Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyé par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : Que la séance soit ajournée au 23 courant, à 10.30 a. m.

L. N. SENECA  
Secrétaire.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved : That instructions be given to the City Clerk to have the same published in the "Municipal Bulletin."

19.—(22338) Submitted a report from the Architect and Superintendent of Buildings, transmitting a report from the Chief Boiler Inspector anent the erection of boilers at the St-Louis Bath.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved : That the City Notary be instructed to prepare a protest and to serve the same upon L. Langevin, contractor, under the direction of the Law Departments.

20.—On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That this meeting be adjourned until the 23rd instant, at 10.30 a. m.

L. N. SENECA,  
Secretary.

**Rapport de M. P. A. Connolly, Inspecteur en Chef de la Plomberie, délégué à la convention de la "United Association of Plumbers and Steam Fitters of United States and Canada."**

Montréal, 16 septembre 1914.

M. ALCIDE CHAUSSÉ,  
Architecte et Surintendant des Edifices,  
Hôtel-de-Ville.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire rapport que, conformément à une résolution du Conseil, adoptée le 24 avril 1914, j'ai assisté à une convention de la "United Association of Plumbers and Steam Fitters of United States and Canada", tenue à Minneapolis, Minn., les 25, 26 et 27 août dernier, et à laquelle avaient aussi été conviés les ingénieurs sanitaires et les inspecteurs de plomberie.

La convention s'est ouverte à 11 heures a.m., le 25 août, par un discours de bienvenue prononcé par le Maire de Minneapolis, la lecture du procès-verbal de la dernière convention et la présentation du rapport du secrétaire.

A la séance du soir furent lus les rapports du Bureau de direction et de la commission des finances ainsi que l'adresse du président. Les nouveaux membres furent admis à cette séance.

Au cours de la convention, les questions suivantes furent discutées :

1° Les châlets de nécessité dans les grandes villes;  
2° Les qualifications d'un inspecteur de plomberie. Résolu qu'il doit être libre de toute influence et qu'il doit avoir la protection des administrateurs municipaux;  
3° Epreuve de la plomberie. Résolu qu'il est prouvé que la meilleure méthode à employer pour l'épreuve finale est celle de la fumée. (Cette méthode est en usage à Montréal.);  
4° Plomberie défectueuse. Résolu que les inspecteurs de plomberie devraient toujours faire rapport à leur bureau d'hygiène respectif sur toute plomberie qui, à leur connaissance, est en contravention avec les lois de l'hygiène, et l'inspecteur devrait voir à ce que l'on remédie aux défectuosités qu'il signale;

5° Un règlement de plomberie uniforme devrait être adopté par tous les gouvernements des états et des provinces. Résolu qu'un comité de onze membres soit nommé pour rédiger un code de règlements de plomberie, ledit comité devant être composé de huit inspecteurs en chef de plomberie et de trois ingénieurs sanitaires, et devant faire rapport à la prochaine convention;

6° Dimensions des tuyaux de chute. Résolu que les tuyaux de chute dans un édifice de trois étages soient de quatre pouces de diamètre, et de pas moins de cinq pouces pour les édifices de plus de trois étages;

7° Des vues des conditions dans lesquelles les gens sont logés dans les grandes villes, furent exhibées par le Dr C. E. Hutton, du Département d'Hygiène de Minneapolis;

8° M. Ira Mann, ingénieur sanitaire, fit quelques remarques sur les conditions locales;

9° Fontaines publiques. Résolu que des efforts soient faits pour faire disparaître les gobelets ou coupes des squares publics et pour y substituer des abreuvoirs à jets, cette recommandation devrait être faite à toutes les administrations municipales; il est aussi résolu qu'une commission soit nommée pour examiner les divers systèmes d'abreuvoirs et faire rapport à la prochaine convention. Cette question est renvoyée à un comité de recherches, qui devra faire rapport à la prochaine convention;

10° Inconvénients que présentent les tuyaux de trop plein dans les installations de plomberie. Résolu de renvoyer cette question au comité de recherches, avec prière de faire rapport;

11° Siphons à graisse et leur usage de plus en plus en vogue;

**Report of Mr. P. A. Connolly, Chief Plumbing Inspector, delegate to the Convention of the "United Association of Plumbers and Steam Fitters of United States and Canada."**

Montreal, 16th September, 1914.

MR. ALCIDE CHAUSSÉ,  
Architect and Superintendent of Buildings,  
City Hall.

Dear Sir :—

I beg leave to report that in conformity with a resolution of the Council of the 24th August 1914, I have attended the Convention of the "United Association of Plumbers and Steam Fitters of United States and Canada," at Minneapolis, Minn., on the 25th, 26th and 27th August last, which was also the convention of Sanitary Engineers and Plumbing Inspectors.

The Convention opened at 11 o'clock a.m., on the 25th August, by an address of welcome from the Mayor of Minneapolis, the reading of the minutes of the last convention and of the Secretary's report.

At the evening session were read the reports of the Board of Directors and of the Finance Committee, also the President's address. New members were admitted at that session.

During the course of the convention, the following matters were discussed :

- 1.—Public comfort stations in large cities.
- 2.—The qualifications of plumbing inspector. Resolved that he should be free from all influences and have the protection of civic administrators.
- 3.—Testing of plumbing. Resolved that for the final test the system of smoke has proven the best method. (This is now employed in Montreal).
- 4.—Bad plumbing. Resolved that plumbing inspectors should always report to their respective Board of Health any unsanitary plumbing which comes to their knowledge and the inspector should see that his complaint is attended to.
- 5.—National plumbing by-law which should be adopted by all state and provincial governments. Resolved that a committee of eleven be appointed to formulate a code of plumbing laws, said committee to be composed of eight chief inspectors of plumbing and three sanitary engineers, same to report at the next convention.
- 6.—Sizes of soil stacks. Resolved that pipes for three stories be of four inches diameter, and not less than five inches for more than three stories.
- 7.—Views of housing conditions in large cities was given by Dr. C. E. Hutton, of the Minneapolis Health Department.
- 8.—Ideas of Sanitary Engineer Ira Mann were given on local conditions.
- 9.—Public drinking appliances. Resolved that efforts should be made for the abolition of goblets or cups in public squares, and to substitute bubbling cup fountains, this should be recommended to all civic administrations, also resolved that a committee for the best drinking appliances be appointed and to report at the coming convention, this was referred to a research committee which will report at the next convention.
- 10.—Advisability of dispensing with overflows from plumbing fixtures. Resolved to refer to the research committee for report.
- 11.—Grease traps and their increasing use.

12° Moyens d'empêcher la garde d'eau des siphons d'être brisée par contre-coup dans les hauts édifices. Résolu qu'un comité de sept membres soit nommé pour faire un rapport à ce sujet à la prochaine convention;

13° Moyens d'empêcher la gazoline et les autres substances inflammables de pénétrer dans les égouts des rues. Résolu que cette question soit renvoyée à une commission de sept membres qui devra faire rapport à la prochaine convention;

14° Illustrations d'installations de plomberie hygiénique et non hygiénique dans les édifices;

15° La longue courbe pour raccorder les cabinets d'aïsance avec le tuyau de chute. Résolu de renvoyer cette question à une commission de recherches avec prière de faire rapport.

16.—Rapports de la Commission de recherches et de la commission spéciale nommée pour étudier les questions soulevées aux conventions antérieures, auxquelles je n'ai pas assisté;

17° Déchets des laboratoires chimiques. Résolu que cette question soit renvoyée à une commission spéciale qui devra faire rapport à la prochaine convention;

18° L'endroit où devra se tenir la prochaine convention est choisi (San-Francisco);

19° Discours du président, au cours duquel ce dernier dit qu'il désire vivement que tous les membres et délégués soient présents à la prochaine convention annuelle;

20° Dîner annuel.

Humblement soumis,

P. A. CONNOLLY,  
Inspecteur en Chef,  
Inspection de la Plomberie.

12.—Blowing out of trap seals in high buildings and a way to protect such defects from occurring in plumbing systems. Resolved that a committee of seven be appointed to report at the next convention.

13.—Means to be taken to prevent gasoline from entering street sewers and all other inflammable substances. Resolved that this question be referred to a committee of seven to report at next convention.

14.—Illustrations of sanitary and unsanitary installations of plumb'ng in buildings.

15.—The long turn fitting. Resolved that the question be referred to the research committee for a report.

16.—Reports from the Research and Special Committee on questions of previous conventions, which I did not attend.

17.—Waste from chemical laboratories. Resolved that the matter be left to a special committee which will report at next convention.

18.—The next place of the convention was chosen. (San Francisco).

19.—President's address in which he said that his ardent wish is that all members and delegates be present at the next annual convention.

20.—Annual Dinner.

Respectfully submitted,

P. A. CONNOLLY,  
Chief Inspector.  
Inspection of Plumbing

**CONSEIL MUNICIPAL**

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 22 septembre 1914.

Son Honneur le Maire, M. Martin, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents : MM. les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, Turcot, Macdonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houle, Ménard, Rude, Donald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houle, Ménard, Rubenstein, Vandelec, Weldon, Loranger, Hushion, Dubeau, Therrien, Denis, St-Pierre, Elie, Rochon, Barbeau, Dubois, Pauzé, Lavergne, et MM. Ainey, Côté, Hébert et McDonald, Commissaires.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et confirmé.

**REQUETES**

1.—Du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, reachat de la "Montreal Water & Power Co."

Renvoyée au Bureau des Commissaires.

2.—Du maire de Philadelphie, invitant le Conseil à envoyer des délégués à la Convention des Services d'Utilité Publique.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu : Que ladite invitation soit renvoyée au Bureau des Commissaires, avec prière de voter le montant nécessaire pour envoyer des délégués à cette Convention, s'il le juge à propos, et que Son Honneur le Maire soit autorisé à nommer lesdits délégués.

3.—Du Département en Loi, soumettant les jugements de la Cour Supérieure, Montréal, ordonnant d'effacer les lignes homologuées de parties des avenues Western et Chesterfield.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu : Que lesdits jugements soient reçus et déposés aux archives et qu'une copie en soit transmise à l'Inspecteur de la Cité.

**RAPPORTS.**

4.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question au sujet du service des Autobus.

5.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question de M. Antoine Dépatie.

6.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question, re changement de niveau de certaines rues dans le Quartier Hochelaga.

7.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question re inconvenients causés par la fumée.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu : Que lesdits rapports soient reçus et que copies en soient transmises aux Echevins intéressés.

8.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$1,000, re Convention de la Ligue des Municipalités Américaines.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu : Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

**CITY COUNCIL**

Report of special meeting held on the 22nd Sept. 1914.

His Worship the Mayor, Mr. M. Martin, in the Chair.

Present : Aldermen L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Létourneau, Boyd, Bastien, Turcot, Macdonald, Groulx, Blumenthal, Larivière, Houlé, Ménard, Rubenstein, Vandelec, Weldon, Loranger, Hushion, Dubeau, Therrien, Denis, St-Pierre, Elie, Rochon, Barbeau, Dubois, Pauzé, Lavergne, and Messrs. Ainey, Côté, Hébert and McDonald, Commissioners.

The Minutes of the last meeting were read and confirmed.

**PETITIONS.**

1.—From Montreal Trades and Labor Council, re purchases of Montreal Water & Power Co.

Referred to the Board of Commissioners.

2.—From the Mayor of Philadelphia, inviting Council to send delegates to Convention of Public Utilities.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved : That said invitation be referred to the Board of Commissioners, with a request that they vote the necessary amount to send delegates to said Convention, if deemed advisable, and that His Worship the Mayor be authorized to appoint said delegates.

3.—From Law Department, submitting judgments of Superior Court, Montreal, ordering that the homologated lines of portions of Western and Chesterfield avenues be erased.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved : That said judgments be received and filed of record and that a copy thereof be transmitted to the City Surveyor.

**REPORTS.**

4.—From Board of Commissioners, replying to a question re autobus service.

5.—From Board of Commissioners, replying to a question re request of Mr. Antoine Dépatie.

6.—From Board of Commissioners, replying to a question re change of level of certain streets in Hochelaga Ward.

7.—From Board of Commissioners, replying to a question re nuisance caused by smoke.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved : That said reports be received and that copies thereof be transmitted to the Aldermen interested.

8.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$1,000, re Convention of League of American Municipalities.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved : That said reports be received and adopted.

Son Honneur le Maire, en vertu du droit qui lui a été conféré par le Conseil, à une assemblée antérieure, nomme les délégués qui devront assister à cette Convention, savoir : M. l'échevin L. A. Lapointe, vice-président de la Ligue des Municipalités Américaines ; M. l'échevin Boyd, 2ème vice-président de l'Union des Municipalités Canadiennes ; M. l'échevin Ménard et M. R. Bauset, Sous-Greffier de la Cité, qui doit faire une conférence à ladite Convention.

9.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'accepter un montant en bloc de \$16,850.80, en paiement d'une taxe pour une voûte située à l'angle des rues McGill et Normand.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WELDON, il est

Résolu : Que ledit rapport soit reçu et adopté.

10.—Du Bureau des Commissaires, approuvant la subdivision de partie du lot 346, de la paroisse de St-Laurent.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BOYD, il est

Résolu : Que ledit rapport soit reçu et adopté.

11.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. Ovide Robillard de maintenir en place une marquise.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BLUMENTHAL, il est

Résolu : Que ledit rapport soit reçu et adopté.

12.—Du Bureau des Commissaires, demandant un crédit de \$204.17, pour engager un commis pour le Département des Estimateurs.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. VANDELAC, il est

Résolu : Que ledit rapport soit reçu et adopté.

13.—Du Bureau des Commissaires, demandant un crédit de \$817 pour le Département des Edifices Municipaux.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu : Que ledit rapport soit reçu et adopté.

14.—Du Bureau des Commissaires, demandant un crédit de \$1,200 pour payer les salaires des commis surnuméraires du Département du Trésorier.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. THERRIEN, il est

Résolu : Que ledit rapport soit reçu et adopté.  
(M. l'éch. Larivière dissident).

15.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. Adolphe Robillard de maintenir une marquise en place.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BLUMENTHAL, il est

Résolu : Que ledit rapport soit reçu et adopté.

16.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de changer la nature du pavage de l'avenue Papineau, entre les rues Mount-Royal et Gilford.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu : Que ledit rapport soit reçu et adopté.

17.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question, re ramonnage dans le quartier Emard.

Sur proposition de M. l'éch. DUBOIS, appuyée par M. l'éch. L. A. LAPOINTE, il est

Résolu : Que ledit rapport soit rejeté et que le Bureau des Commissaires soit prié de réinstaller M. J. B. Sauvé, qui a été destitué sans raisons.

18.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la Montreal Light, Heat & Power Co. de planter des poteaux dans certaines rues.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MACDONALD, il est

Résolu : Que ledit rapport soit reçu et adopté.

His Worship the Mayor, in virtue of the authority conferred upon him by the Council at a previous meeting, appointed the following delegates to attend said Convention, viz : Ald. L. A. Lapointe, Vice-President of the League of American Municipalities ; Ald. Boyd, 2nd Vice-President of the Union of Canadian Municipalities ; Ald. Ménard and Mr. R. Bauset, Assistant City Clerk, who, it is understood, had prepared a paper to be read at said Convention.

9.—From Board of Commissioners, to accept a lump sum of \$1,685.80 in payment of the tax for a vault, corner McGill and Normand streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WELDON, it was

Resolved : That said report be received and adopted.

10.—From Board of Commissioners, approving of subdivision of part of Lot 346, Parish of St-Laurent.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved : That said report be received and adopted.

11.—From Board of Commissioners, to allow Mr. Ovide Robillard to maintain a marquise.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BLUMENTHAL, it was

Resolved : That said report be received and adopted.

12.—From the Board of Commissioners, for an appropriation of \$204.17, to engage a clerk in the Assessors' Department.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. VANDELAC, it was

Resolved : That said report be received and adopted.

13.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$817, for the Municipal Buildings Department.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved : That said report be received and adopted.

14.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$1,200, to pay salaries of supernumerary clerks in Treasurer's Department.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. THERRIEN, it was

Resolved : That said report be received and adopted.  
(Ald. Larivière dissenting).

15.—From Board of Commissioners, to allow Mr. Adolphe Robillard to maintain a marquise.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BLUMENTHAL, it was

Resolved : That said report be received and adopted.

16.—From Board of Commissioners, to change the paving of Papineau avenue, between Mount-Royal and Gilford streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved : That said report be received and adopted.

17.—From Board of Commissioners, replying to a question re chimney sweep, Emard Ward.

On motion of Ald. DUBOIS, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved : That said report be rejected and that the Board of Commissioners be requested to re-instate Mr. J. B. Sauvé, who was dismissed without reason.

18.—From Board of Commissioners, to allow the Montreal Light, Heat & Power Co. to erect poles on certain streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MACDONALD, it was

Resolved : That said report be received and adopted.

19.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'inscrire une partie de la rue Berri comme rue publique.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BASTIEN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

20.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de payer certains comptes dus à la Montreal Light, Heat & Power Co.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LETOURNEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

21.—Du Bureau des Commissaires, re construction d'une passerelle au-dessus de la voie du C. P. R. sur la rue Sherbrooke est.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Denis.

22.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de procéder à la construction des conduits souterrains dans le District No 4.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WELDON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté, sauf l'approbation du Département en Loi.

23.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'accepter l'arrangement de la Montreal Electric Light Co. pour l'enlèvement de certains fils, etc.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. RUBENSTEIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

24.—Du Bureau des Commissaires, re demande de la Ville de prolonger les rues Mercier, Lebrun et autres rues.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que la Règle 111 soit suspendue et que ledit rapport soit reçu et adopté.

25.—Du Bureau des Commissaires, re voie de communication à l'avenue du Parc, à travers la voie du Canadien Pacifique.

Sur proposition de M. l'éch. MENARD, appuyée par M. l'éch. BASTIEN, il est

Résolu: Que la Règle 111 soit suspendue et que ledit rapport soit amendé comme suit: en effaçant dudit rapport tous les mots après le mot "traverse" dans la 3ème ligne du deuxième paragraphe, et en retranchant le troisième paragraphe, et que, ainsi amendé, ledit rapport soit reçu et adopté.

26.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit additionnel de \$21,464.50, re expropriation des rues Gilford et Messier.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BASTIEN, il est

Résolu: Que la Règle 111 soit suspendue et que ledit rapport soit reçu et adopté.

27.—Du Bureau des Commissaires, recommandant que le principe de payer le coût des travaux publics avec les débentures de la Cité, soit approuvé.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Ménard.

19.—From Board of Commissioners, to inscribe a portion of Berri street as a public street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

20.—From Board of Commissioners, to pay certain accounts to the Montreal Light, Heat & Power Co.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

21.—From Board of Commissioners, re construction of an elevated bridge over the Canadian Pacific Railway tracks, Sherbrooke street East.

Consideration deferred at the request of Ald. Denis.

22.—From Board of Commissioners, to proceed with the construction of underground conduits in No. 4 District.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WELDON, it was

Resolved: That said report be received and adopted, subject to the approval of the Law Department.

23.—From Board of Commissioners, to accept an agreement with the Montreal Electric Light Co., for removal of certain wires, etc.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. RUBENSTEIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

24.—From Board of Commissioners, re application of the City to extend Mercier, Lebrun and other streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That Rule 111 be suspended and that said report be received and adopted.

25.—From Board of Commissioners, re way of communication at Park avenue, over the Canadian Pacific Railway right of way.

On motion of Ald. MENARD, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That Rule 111 be suspended and that said report be amended as follows: by striking therefrom all the words after the word "crossing" in the 3rd line of the second paragraph, and by striking therefrom the third paragraph, and that, so amended, said report be received and adopted.

26.—From Board of Commissioners, for an additional appropriation of \$21,464.50 in connection with the expropriation of Gilford and Messier streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That Rule 111 be suspended and that said report be received and adopted.

27.—From Board of Commissioners, recommending that the principle of paying the cost of public works with the City's debentures be approved of.

Consideration deferred at the request of Ald. Ménard.

28.—De la Commission Spéciale, re construction d'une double voie par la Compagnie du Grand-Tronc, recommandant que le rapport du Bureau des Commissaires à ce sujet soit renvoyé de nouveau au Bureau des Commissaires en y faisant certaines recommandations additionnelles.

Sur proposition de M. l'éch. LETOURNEAU, appuyée par M. l'éch. HUSHION, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

## INTERPELLATIONS.

29.—Certaines questions sont posées au Bureau des Commissaires avec prière d'y répondre à la prochaine assemblée du Conseil, par (a) M. l'échevin Larivière, pour un état démontrant la dépense encourue pour l'arrestation de Bourret, Foucault, etc.; (c) M. l'échevin Larivière, pour un état démontrant les rapports qui ont été adoptés automatiquement depuis l'établissement du Bureau des Commissaires; (c) M. l'échevin Dubois, re certains travaux de macadam dans le quartier Emard; (d) M. l'échevin Weldon, re dommages causés par le renivellement de certaines rues dans le quartier Hochelaga; (e) M. l'échevin Weldon, demandant où il faut s'adresser pour l'alignement des rues.

## MOTIONS.

30.—M. l'éch. HOULE, appuyé par M. l'éch. LETOURNEAU,

Propose: Attendu que les citoyens de plusieurs quartiers de la Cité de Montréal sont desservis d'eau par la Compagnie Montreal Water & Power et qu'ils paient une taxe d'eau plus élevée que les citoyens des autres quartiers de la Cité.

Qu'il soit

Résolu: Que ce Conseil verrait avec plaisir toute législation tendant à équilibrer la taxe de l'eau dans toute la Cité de Montréal, et prie la Commission de Législation de bien vouloir préparer un amendement à cet effet pour la prochaine session de la législature.

31.—Sur proposition de M. l'éch. DUBOIS, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de réinstaller M. J. B. Sauvé en qualité de ramoneur du District F.

32.—Sur proposition de M. l'éch. LARIVIERE, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Qu'une Commission Spéciale, composée de MM. les échevins Rochon, Lavergne, Ménard, Hushion et Larivière, soit constituée pour s'enquérir de tous les faits relatifs aux arrestations de chauffeurs d'automobiles, camions ou autres, à l'emploi de la Ville ou non, des amendes qui ont été payées de ce chef par la Ville ou autres propriétaires d'automobiles, de la manière dont ces arrestations sont faites, des causes où la sentence a été suspendue ou qui ont été perdues, des frais entraînés par ces poursuites et de quelle manière et par qui sont payés ces frais, des moyens à prendre pour remédier à cet état de choses, etc.; et que tous les pouvoirs contenus dans l'Article 532 de la Charte soient conférés à cette Commission, qui devra faire rapport au Conseil le plus tôt possible.

33.—Sur proposition de M. l'éch. DUBEAU, appuyée par M. l'éch. LORANGER, il est

28.—From Special Committee, re construction of double line by G. T. R. Co., recommending that the report of the Board of Commissioners in this connection be referred back to said Board, and making certain additional recommendations.

On motion of Ald. LETOURNEAU, seconded by Ald. HUSHION, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

## QUESTIONS.

29.—Certain questions were put to the Board of Commissioners with a request that they reply thereto for the next meeting of the Council by (a) Ald. Larivière, for a statement showing the expenditure incurred for the arrest of Bourret, Foucault, etc.; (b) Ald. Larivière, for a statement showing the reports adopted automatically since the establishment of the Board of Commissioners; (c) Ald. Dubois, re certain macadam work in Emard Ward; (d) Ald. Weldon, re damage caused by regrading certain streets in Hochelaga Ward; (e) Ald. Weldon, enquiring where street lines may be obtained.

## MOTIONS.

30.—Ald. HOULE moved, seconded by Ald. LETOURNEAU,

Whereas the citizens of several wards of the City of Montreal are supplied with water by the Montreal Water & Power Co. and are paying a rate higher than that paid by the citizens of the other wards of the City, be it

Resolved: That this Council would favorably view any legislation tending to make the water rate uniform throughout the City of Montreal and requests the Legislation Committee to prepare an amendment to that effect for the next session of the Legislature.

31.—On motion of Ald. DUBOIS, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to re-instate Mr. J. B. Sauvé as chimney sweeper of District F.

32.—On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That a Special Committee, composed of Aldermen Rochon, Lavergne, Ménard, Hushion and Larivière, be appointed to inquire into all the facts connected with the arrests of chauffeurs of automobiles, motor trucks or others, in the City's employ or not, and also into the fines which have been paid in this connection by the City or other owners of automobiles, the manner in which these arrests have been made, the cases in which the sentence was suspended or which were lost, the costs which these suits entailed and in what manner and by whom the same were paid, the means to be taken in order to remedy this state of things, etc., and that all the powers contained in Art. 532 of the Charter be conferred upon said Committee, which shall report to Council within the shortest possible delay.

33.—On motion of Ald. DUBEAU, seconded by Ald. LORANGER, it was

Résolu: Que la Commission de Législation soit priée d'inscrire dans les amendements à la Charte l'obligation pour les Estimateurs d'envoyer un avis aux propriétaires concernant les propriétés dont ils entendent augmenter la valeur.

34.—M. l'éch. MENARD, appuyé par M. l'éch. HUSHION,

Attendu que des ministres du cabinet belge viendront à Montréal cette semaine, il est

Résolu: Que ce Conseil est d'opinion qu'une réception civique digne de la Ville de Montréal doit être donnée aux ministres de la Belgique qui viendront à Montréal cette semaine, et que le Bureau des Commissaires soit prié de voter la somme nécessaire à cette fin à la Commission de Réception.

35.—Sur proposition de M. l'éch. LARIVIERE, appuyée par MM. les éch. BLUMENTHAL et RUBENSTEIN, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de demander au Département en Loi s'il serait possible, vu que la Compagnie des Autobus n'a rempli aucune des obligations contractées, d'annuler le contrat ou de retirer les priviléges accordés à ladite compagnie et que ledit Bureau soit prié de faire de nouveau rapport au Conseil à ce sujet.

#### ORDRE DU JOUR.

36.—Etant lu l'ordre du jour à l'effet de prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires, re achat de la Montreal Water & Power Co.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que ce Conseil ayant disposé de cet ordre du jour à l'assemblée tenue le 19 du mois courant, que ledit item soit en conséquence biffé.

(M. l'échevin Turcot, dissident.)

37.—Etant lu l'ordre du jour à l'effet de prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires pour établir un poste de cocher, chemin de la Côte-des-Neiges.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HUSHION, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

38.—Etant lu l'ordre du jour à l'effet de prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires pour établir un poste de cocher, chemin Carlton.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BOYD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

39.—Etant lu l'ordre du jour à l'effet de prendre en délibérer un avis de motion de M. l'échevin Houlé pour un règlement, re construction de bâtiments rue de la Roche.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que le Greffier de la Cité reçoive instructions de rédiger un règlement en conséquence, de le faire imprimer et de l'inscrire sur l'ordre du jour.

Resolved: That the Legislation Committee be requested to include in the amendments to the Charter a provision whereby the Assessors shall be held to notify the proprietors whose property they propose to assess at a higher figure.

34.—Ald. MENARD moved, seconded by Ald. HUSHION,

Whereas some of the members of the Belgian Cabinet are to come to Montreal this week, be it

Resolved: That this Council is of opinion that a civic reception worthy of the City of Montreal should be extended to the Ministers of Belgium, who are to come to Montreal this week, and that the Board of Commissioners be requested to vote to the Reception Committee the amount required for such purpose.

35.—On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. BLUMENTHAL and RUBENSTEIN, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to ask the Law Department if it would be possible, inasmuch as the Autobus Co. has failed to fulfil any of the obligations of its contract, to annul said contract or withdraw the privileges granted to said Company, and that said Board be requested to report back to this Council in this connection.

#### ORDER OF THE DAY.

36.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners concerning the purchase of the Montreal Water & Power Co.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That the Council having disposed of said question on the 19th instant, said item be struck.

(Ald. Turcot dissenting.)

37.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to establish a cab-stand on Côte des Neiges Road.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HUSHION, it was

Resolved: That said report be adopted.

38.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to establish a cab-stand on Carlton Road,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That said report be adopted.

39.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Houlé for a by-law re construction of buildings on de la Roche street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That the City Clerk be instructed to prepare a by-law accordingly to have the same printed, and to give the same its rank on the order of the day.

## AVIS DE MOTION.

40.—De M. l'échevin Larivière, re Montreal Water & Power Co.

Sur proposition de M. l'éch. L. A LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MENARD,

Le Conseil s'ajourne.

L. O. DAVID,  
Greffier de la Cité.

RENE BAUSSET,  
Sous-Greffier de la Cité.

## NOTICE OF MOTION.

40.—By Ald. Larivière, re Montreal Water & Power Co.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,  
City Clerk.

RENE BAUSSET,  
Asst.-City Clerk.

**BUREAU DES COMMISSAIRES**

Compte rendu de l'assemblée du 23 septembre 1914, a.m.

MM. les Commissaires Ainey, Hébert et McDonald, présents.

M. le Commissaire Hébert est appelé à prendre le fauteuil.

1.—(22913) Soumis un rapport du Département en Loi au sujet de la publication des annonces de la Ville dans les journaux hebdomadiers du dimanche, déclarant qu'aux termes de la Charte les avis publics et spéciaux, que la Ville doit donner, doivent être publiés dans les journaux quotidiens.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport.

Les minutes sont lues et approuvées.

2.—Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditrice de la Cité, au montant de \$19,881.26 et de \$150,788.53, suivant liste certifiée

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'en autoriser le paiement.

3.—Soumis un mandat au montant de \$120.50 pour paiement de salaires à MM. P. Lecointre, Jacques Achard et Joseph Achard.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'en autoriser le paiement.

4.—Soumise une liste de paie pour certains employés partis pour la guerre.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver ladite liste de paie.

5.—Monsieur l'échevin N. Lapointe se présente devant le Bureau et se plaint du fait que la Compagnie du Chemin de fer du Grand Tronc, qui est actuellement à installer deux voies dans la partie Ouest, empiète sur le terrain de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De donner instructions au Département en Loi au sujet de prendre les procédures nécessaires pour faire cesser cet empiètement et de s'adjointre à cet effet l'Ingénieur en Chef de la Ville et le Surintendant de Police.

6.—Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditrice de la Cité, au montant de \$55,442.52, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'en autoriser le paiement.

7.—(22918) Soumis un rapport du Département en Loi au sujet du protêt servi à la Ville par la Laurentian Granite Company.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De référer au Surintendant des Achats et des Ventes pour rapport sur les faits.

8.—(22295) Soumis un rapport du Département en Loi au sujet du protêt servi à la Ville par M. Camille Légaré.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport sur les faits.

9.—Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

**BOARD OF COMMISSIONERS**

Report of meeting held on the 23rd September 1914, a.m.

Present: Commissioners Ainey, Hébert and McDonald.

Commissioner Hébert was called to the Chair.

1.—(22913) Submitted a report from the Law Department anent the publication of the City's advertisements in the Sunday newspapers, stating that according to the terms of the Charter, the special and public notices, which the City has to give, must be published in the daily newspapers.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be approved.

The minutes were read and approved.

2.—Submitted warrants verified by the City Comptroller and Auditor, amounting to \$19,881.26 and \$150,788.53, as per certified list.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That payment of same be authorized.

3.—Submitted a warrant amounting to \$120.50 for payment of salaries to Messrs. P. Lecointre, Jacques Achard and Joseph Achard.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That payment of same be authorized.

4.—Submitted a pay list containing the names of certain employees who have gone to the front.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said paylist be approved.

5.—Ald. N. Lapointe appeared before the Board and complained of the fact that the Grand Trunk Railway Co., which is now laying two tracks in the west end, is encroaching upon the City's property.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That instructions be given to the Law Department to take the necessary proceedings in order to put an end to the said encroachment and to confer with the Chief City Engineer and the Superintendent of Police in this connection.

6.—Submitted warrants verified by the City Comptroller and Auditor, amounting to \$55,442.52, as per certified list.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That payment of same be authorized.

7.—(22918) Submitted a report from the Law Department anent a protest served upon the City by the Laurentian Granite Co.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Purchasing and Sales Agent for a report on the facts.

8.—(22295) Submitted a report from the Law Department, anent a protest served upon the City by Mr. Camille Légaré.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Chief Engineer for a report on the facts.

9.—On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Résolu : De donner instructions à l'Ingénieur en Chef de préparer sans retard un plan détaillé du Boulevard St-Joseph, en vue de la vente des résidus de terrain.

10.—(22908) Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant le paiement d'une somme de \$25.00 à chacun des trois experts, Félix Sauvageau, J. A. Bonneville et Georges Beausoleil, pour honoraires dans la cause de Malouin vs. la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'autoriser le paiement desdits comptes ex-fonds de réserve.

11.—(22922) Soumise une réquisition (No 12) du Surintendant de la Papeterie.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver ladite réquisition.

12.—(22647J) Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet d'un rapport des Commissaires retourné par le Conseil, à l'effet de permettre à la Montreal Public Service Corporation d'installer des poteaux dans certaines rues.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De réitérer le rapport fait au Conseil en date du 14 juillet 1914.

13.—(22812) Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant de permettre à la McLaughlin Carriage Co., Ltd., d'installer un réservoir à gazoline sur le lot No cadastral P. 192, Quartier St-Laurent, No 219 rue Ontario Ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport.

14.—(22884) Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, recommandant qu'une somme de \$4,826.35 soit portée à l'item de la surveillance des terrains de jeux et à l'entretien des patinoires jusqu'au 1er janvier 1915, ladite somme devant être imputée sur le crédit suivant :

Achat et installation d'appareils pour jeux . . . . .	\$1,500.00
Entretien des patinoires en hiver . . . . .	26.35
Clôtures, fontaine sur la Ferme Fletcher . . . . .	1,300.00
Nouveaux terrains de jeux . . . . .	2,000.00

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport.

15.—(22202) Soumis un rapport du Surintendant des Édifices Municipaux, recommandant que M. Arthur Paquet soit chargé de préparer les spécifications pour les décorations à faire aux édifices municipaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : Que le Bureau ne concourt pas dans cette recommandation.

16.—(22044) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant que le contrat pour la fourniture de chaudières à vapeur, pour la station de pompage de Bas-Niveau, soit accordé au plus bas soumissionnaire, The Wicks-Boiler Company, au prix de \$10,197.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : D'approuver ladite recommandation, de prier Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité de signer le contrat à intervenir, et d'autoriser la remise des dépôts aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat.

17.—Soumis un rapport du Département en Loi, in re No 16597 C. C., Montreal Light, Heat & Power Co. vs. la Cité de Montréal, recommandant que deux sommes de \$22.50 et \$4.85 soient mises à sa disposition pour être déposées en Cour.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : D'approuver ladite recommandation, lesdites sommes à être prises sur le fonds de réserve.

Resolved: That instructions be given to the Chief Engineer to prepare without delay a detailed plan of St. Joseph Boulevard, with a view of selling the residues of lands.

10.—(22900) Submitted a report from the Law Department, recommending that a sum of \$25 be paid to each of the three experts, Félix Sauvageau, J. A. Bonneville and Geo. Beausoleil, for their fees in the case of Malouin vs. the City of Montreal.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment of said accounts ex-reserve fund.

11.—(22922) Submitted a requisition (No. 12) from the Superintendent of Stationery.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To approve of said requisition.

12.—(22647J) Submitted a report from the Law Department on the report from the Board of Commissioners, recommending that the Montreal Public Service Corporation be granted permission to erect poles in certain streets, and which was referred back to said Board.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To reaffirm the report made to Council under date of 14th July 1914.

13.—(22812) Submitted a report from the City Architect, recommending that the McLaughlin Carriage Co., Ltd., be allowed to erect a gasoline tank on Cadastral lot No. P. 192, St. Lawrence Ward, No. 219 Ontario West.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To concur in said report.

14.—(22884) Submitted a report from the Superintendent of Parks, recommending that a sum of \$4,826.35, to be charged against the following appropriations, be voted for the supervision of playgrounds and the maintenance of skating rinks, until the 1st January 1915:

Purchase and installation of apparatus for plays	\$1,500.00
Maintenance of skating rinks in winter . . . . .	26.35
Fences, fountain on Fletcher's Field . . . . .	1,300.00
New playgrounds . . . . .	2,000.00

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: To concur in said report.

15.—(22202) Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings, recommending that Mr. Paquet be requested to prepare the specifications for the decoration of the municipal buildings.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: Not to concur in said recommendation.

16.—(22044) Submitted a report from the Chief Engineer, recommending that the contract for the supply of steam boilers for the Low Level Pumping Station, be awarded to the lowest tenderer, the Wicks Boiler Co., at the price of \$10,197.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: To concur in said report, to request His Worship the Mayor and the City Clerk to sign the contract to be passed and to authorize the refund of deposits to the unsuccessful tenderers.

17.—Submitted a report from the Law Department, in re No. 16,597 C. C., Montreal Light, Heat & Power Co. vs. the City of Montreal, recommending that two sums of \$22.50 and \$4.85 be placed at their disposal to be deposited in Court.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: To concur in said report, said sums to be charged against the reserve fund.

18.—(22917) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant la remise à MM. Carmel et Bertrand d'un dépôt de \$1,800, fait en rapport avec la construction d'un égout dans l'avenue West Hill.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'autoriser la remise dudit dépôt.

19.—(22927) Soumis un rapport du Surintendant du Parc Mont-Royal, recommandant de voter une somme de \$45.00 pour l'achat d'un drapeau "Union Jack", qui sera installée au mat sur le point d'observation du Parc Mont-Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil en conséquence.

20.—Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : Que la séance soit ajournée au 25 courant, à onze heures a. m.

L. N. SENECA,  
Secrétaire.

\* \* \*

Compte rendu de l'assemblée du 25 septembre 1914, a.m.

Son Honneur le Maire Martin, Président; MM. Hébert et Ainey.

1.—Soumis un compte au montant de \$223, pour frais de voyage de l'ingénieur G. R. MacLeod.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'autoriser le paiement de ladite somme à même le contingent du Département de la Voirie.

2.—(22335) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant un certificat signé par l'officier commandant du 65ème Régiment, au sujet du soldat Rodolphe A. Fortier.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : Que le plein salaire soit payé à M. R. A. Fortier, du Département de la Voirie, durant le temps qu'il sera en service actif.

3.—Soumise une liste de paie pour le paiement du salaire de M. E. Gauvin, employé comme dessinateur dans le Département de la Voirie, Division Nord.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver ladite liste de paie et d'en autoriser le paiement.

4.—Soumise une liste de paie au montant de \$75.00, pour le paiement du salaire de certains employés du Département de la Voirie, Division Ouest, partis pour la guerre, pour la semaine finissant le 19 septembre.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver ladite liste de paie, et d'en autoriser le paiement.

5.—Soumis un mandat, au montant de \$21,110.54, pour paiement de divers estimés à Norman M. McLeod, re contracts Nos 2 et 3 du plant de filtration.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver l'estimé de l'Ingénieur en Chef, au montant de \$21,110.54, et d'autoriser le paiement de cette somme, en déduisant ce qui a déjà été payé, sur des estimés antérieurs, faisant partie du présent estimé, et toutes autres sommes chargeables contre cet estimé.

6.—(22853) Soumis un rapport du Surintendant du Département des Priviléges et des Licences, sur la demande de

18.—(22917) Submitted a report from the Chief Engineer, recommending that Messrs. Carmel & Bertrand be refunded a deposit of \$1,800 made in connection with their contract for the laying of a sewer in West Hill avenue.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the refund of said deposit.

19.—(22927) Submitted a report from the Superintendent of Mount Royal Park, recommending that a sum of \$45 be voted for the purchase of a flag (Union Jack) to be placed at the top of the mast on the look-out in Mount Royal Park.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To concur in said report and to report to Council accordingly.

20.—On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the meeting be adjourned until the 25th instant at 11 o'clock a.m.

L. N. SENECA,  
Secretary.

\* \* \*

Report of meeting held on the 25th September 1914, a.m.

His Worship Mayor Martin, Chairman; Messrs. Hébert and Ainey.

1.—Submitted an account from Mr. G. R. MacLeod, engineer, amounting to \$223, for transportation.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the payment of the said sum, out of the Contingencies of the Road Department, be authorized.

2.—(22335) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, transmitting a certificate signed by the commanding Officer of the 65th Regt., avenir Pvte Rodolphe A. Fortier.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the salary of Mr. R. A. Fortier, of the Road Department be paid in full while he is on active service.

3.—Submitted a pay list for the salary due to Mr. E. Gauvin, draughtsman in the Road Department, Northern Division.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said pay list be approved and that payment of the amount therein mentioned be authorized.

4.—Submitted a pay list amounting to \$75.00 for the salary due to certain employees of the Road Department, Western Division, who have gone to the front, for the week ending on the 19th September.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said pay list be approved and that payment of the amount mentioned be authorized.

5.—Submitted a warrant amounting to \$21,110.54, for payment of different estimates to Mr. Norman M. McLeod, re Contracts Nos. 2 and 3, Filtration Plant.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the estimate of the Chief Engineer amounting to the sum of \$21,110.54, be approved, and that payment of said sum be authorized, after deducting therefrom the amount already paid, on the previous estimates forming part of the present estimate, and all other sums chargeable against the said estimate.

6.—(22853) Submitted a report from the Superintendent of the Privileges and Licenses Department on the application

la "Ford Motor Co.", pour le privilège d'ériger une marquise au-dessus du trottoir, en face de sa propriété, située au coin nord est des rues de Gaspé et Laurier.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant l'octroi dudit privilège.

7.—Soumises des listes de paie, pour le salaire d'employés partis pour la guerre (semaine finissant le 19 septembre):

Département des Egouts, Division Ouest . . . . . \$ 30.81  
Département des Egouts, Division Nord . . . . . 360.00

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver lesdites listes, et d'en autoriser le paiement.

8.—(22954) Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenue le 22 courant, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires de faire voter les crédits nécessaires pour envoyer une délégation à la Convention des Utilités Publiques, qui doit être tenue à Philadelphie, au cours du mois de novembre prochain.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: Que le Bureau, à raison des circonstances présentes, ne croit pas devoir voter tels crédits, et que le Conseil en soit informé en conséquence.

9.—(22798c) Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, recommandant d'accorder au plus bas soumissionnaire, M. P. Demers, l'entreprise de l'érection l'une estrade pour le dévoilement du Monument Edouard VII, au square Phillips.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport.

10.—(22930) Soumis un rapport du Surintendant des Édifices Municipaux, recommandant de faire voter un crédit additionnel de \$800 pour la réparation des joints et le nettoyage de la pierre, à l'extérieur de l'Hôtel-de-Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que rapport soit fait au Conseil, recommandant le vote de ladite somme de \$800.

11.—(22835) Soumis un rapport de l'Architecte et Surintendant des Bâtisses, recommandant de payer un acompte de \$818.75, à MM. Venne et Labelle, architectes, pour services professionnels, en rapport avec la construction de la caserne de pompiers, No 39.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'autoriser le paiement de ladite somme.

12.—(22943) Soumis un rapport de l'Architecte et Surintendant des Bâtisses, transmettant et approuvant la demande de M. Alphonse Hétu, fils, qui désire une licence de ramoneur pour le district "H", quartier Longue-Pointe, conformément aux dispositions de l'article 114 du Règlement No 260.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport.

13.—(22949) Soumis un rapport de l'Architecte et Surintendant des Bâtisses, suggérant de supprimer la partie des planchers des kiosques, actuellement en voie de construction, dans l'Île Sainte-Hélène, et qui projette en dehors du corps principal dudit kiosque.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que le travail soit fait suivant les plans et devis.

14.—(22959) Soumis un rapport du Surintendant des Édifices Municipaux, recommandant l'installation d'un téléphone dans le nouveau bureau privé de l'Ingénieur en Chef.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

from The Ford Motor Co. for the privilege of erecting a marquise over the sidewalk, in front of their property, situated at the North East corner of de Gaspé and Laurier streets.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said privilege be granted.

7.—7.—Submitted pay lists for the salary due to certain employees who have gone to the front (week ending the 19th September):

Sewer Department, Western Division . . . . . \$ 30.81  
Sewer Department, Northern Division . . . . . 360.00

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To approve said pay lists and to authorize the payment of the amounts therein mentioned.

8.—(22954) Submitted an extract from the minutes of a meeting of the Council held on the 22nd instant, requesting to Board of Commissioners to vote the necessary appropriations in order that a delegation may be sent to the Convention of Public Utilities to be held at Philadelphia, in the course of the month of November next.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That, under the circumstances, the Board do not deem it advisable to vote any appropriations, for such purpose, and that the Council be informed accordingly.

9.—(22798) Submitted a report from the Superintendent of Parks, recommending that the contract for the erection of a stand on the occasion of the unveiling of the Edward VII Monument on Phillips Square be awarded to the lowest tenderer, Mr. P. Demers.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To concur in said report.

10.—(22930) Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings, recommending that an additional appropriation of \$800 be voted to repair the joints and clean the stone on the outside of the City Hall Building.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said sum of \$800 be voted.

11.—(22835) Submitted a report from the Architect and Superintendent of Buildings, recommending that an account of \$818.75, due to Messrs. Venne and Labelle, Architects, for professional services, in connection with the erection of No. 39 Fire Station, be paid.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To authorize the payment of said sum.

12.—(22943) Submitted a report from the Architect and Superintendent of Buildings, transmitting and approving the application from Mr. Alphonse Hétu, junior, for a license as chimney sweeper for district "H", Longue Pointe Ward, in accordance with the provisions of Article 114 of by-law No. 260.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To concur in said report.

13.—(22949) Submitted a report from the Architect and Superintendent of Buildings, suggesting that the portion of the floors of the kiosks which are being erected on St. Helen's Island, and which are projecting beyond the main body of said kiosks, be removed.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the work be done according to the plans and specifications.

14.—(22959) Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings, recommending that a telephone be installed in the new private office of the Chief Engineer.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Résolu: D'approuver ledit rapport.

15.—Soumises deux séries de manlats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$68,154.82 et \$18,746.05, suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

16.—(22723) Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, sur la peinte de M. I. Livinson, au sujet de taxes d'égout imposées sur un lot lui appartenant, et situé dans le quartier Bordeaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport sur les prétentions de M. Livinson.

17.—Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: Que la séance soit ajournée à lundi, le 28 septembre courant, à 10 hrs a.m.

L. N. SENECAL,  
Secrétaire.

Resolved: To concur in said report.

15.—Submitted two series of warrants, verified by the City Comptroller and Auditor, amounting respectively to \$68,154.82 and \$18,746.05, as per certified lists.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

16.—(22723) Submitted a report from the Chairman of the Board of Assessors, on the complaint made by Mr. I. Livinson, acent the sewer taxes levied on a lot belonging to him and situated in Bordeaux Ward.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the matter be referred to the Law Department for a report.

17.—On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the meeting be adjourned until the 28th September instant, at 10 o'clock a.m.

L. N. SENECAL,  
Secretary.

**COMMISSION SPECIALE  
au sujet des arrestations de chauffeurs  
d'automobiles.**

Compte rendu de l'assemblée du 25 septembre 1914, a.m.

Sont présents: MM. les échevins Larivière, Ménard, Rochon et Lavergne.

1.—Soumise et lue copie d'une résolution du Conseil, en date du 22 septembre 1914, constituant cette Commission. Déposée aux archives.

Sur la proposition de M. l'échevin Ménard, il est

Résolu: Que M. l'échevin Larivière soit nommé président de cette Commission.

2.—Sur la proposition de M. le Président, il est

Résolu: Que le Surintendant du Département de Police soit prié de répondre aux questions suivantes, savoir:

1° Quels sont les constables qui ont été chargés spécialement d'arrêter les automobilistes qui font de la vitesse?

2° A quels endroits ces constables ont-ils été postés?

3° Quelles sont les arrestations et les causes qui ont été faites, et les poursuites intentées, entre le 1er mai et le 1er septembre 1914?

4° Quelles sont les causes qui ont été gagnées?

5° Quelles sont les causes qui ont été perdues?

6° Combien les causes perdues ont-elles coûté de frais, et qui a payé ces frais?

7° Y a-t-il eu une arrestation faite par un constable, d'un conducteur de camion-automobile, appartenant à la Cité? et, si oui, quelle a été la raison de cette arrestation? Ce conducteur a-t-il été condamné, et la Ville a-t-elle été appelée à faire des déboursés, relativement à cette arrestation?

8° Quel est le nom du constable qui a fait l'arrestation ci-dessus mentionnée?

3.—Sur la proposition de M. l'échevin Lavergne, il est

Résolu: De prier le Surintendant du Département de Police de produire à la Commission, lors de sa prochaine séance, une des montres, chronomètres ou autres instruments employés par les constables pour contrôler la vitesse des automobiles.

4.—Résolu: Que, aussitôt que le Surintendant du Département de Police aura répondu aux questions qui lui sont posées, une assemblée de cette Commission soit convoquée et que MM. J. Scanlan, Surintendant de la Voirie, Division Ouest, le conducteur du camion-automobile qui aurait été arrêté et le constable qui aurait opéré l'arrestation le ce dernier reçoivent instruction de comparaître devant la Commission à cette assemblée.

La Commission s'ajourne en conséquence.

J. E. GAUTHIER,  
Secrétaire.

**SPECIAL COMMITTEE**

**"re" arrests of automobile chauffeurs.**

Report of meeting held on 25th September 1914, a.m. mlh

Present: Aldermen Larivière, Ménard, Rochon and Lavergne.

1.—Submitted and read copy of a resolution of Council dated the 22nd September 1914 appointing this Committee. Filed of record.

On motion of Alderman Ménard, it was

Resolved: That Alderman Larivière be appointed Chairman of this Committee.

2.—On motion of the Chairman, it was

Resolved: That the Superintendent of Police be requested to reply to the following questions, viz:

1° Who are the constables who have been specially detailed to arrest the automobilists who speed?

2° Where were those constables placed?

3° Where were the arrests made and for what cause, and what were the actions taken, between the 1st May and the 1st September 1914?

4° What were the cases won?

5° What were the cases lost?

6° How much did the costs in the cases lost amount to and who paid the same?

7° Was there any driver of an automobile-truck belonging to the City, arrested by a constable and, if so, what was the reason for such arrest? Was the said driver convicted, and was the City called upon to disburse any money in connection with said arrest?

8° What is the name of the constable who made the arrest above mentioned?

3.—On motion of Alderman Lavergne, it was

Resolved: That the Superintendent of Police be requested to submit to this Committee, at its next meeting, one of the watches, chronometers or other instruments used by the constables for the purpose of checking the speed of automobiles.

4.—Resolved: That as soon as the Superintendent of Police has replied to these questions, a meeting of this Committee be called and that Mr. J. Scanlan, Superintendent of the Road Department, Western Division, the automobile-truck driver who was arrested and the constable who arrested him be instructed to appear before this Committee at said meeting.

The Committee adjourned accordingly.

J. ETIENNE GAUTHIER,  
Secretary.

## COMMISSION SPECIALE D'ENQUETE "re" Fourniture d'asphalte.

Compte rendu de l'assemblée du 25 septembre 1914, p.m.

Sont présents : MM. les échevins L. A. Lapointe, Président, Larivière, Ward et Ménard.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues et approuvées après que M. Paul E. Mercier, Assistant-Ingénieur en Chef de la Cité, eut examiné les différentes réponses qu'il avait données aux questions posées par les membres de la Commission, et déclaré que ces réponses étaient exactes.

M. l'échevin Ménard demande que M. le Commissaire Hébert, présent à l'assemblée, soit entendu relativement à la plainte de M. Brunet, soumise au Conseil, et renvoyées à cette Commission.

M. le Commissaire Hébert déclare qu'il désire protester contre le terme d'accusateur dont on l'a qualifié, et il dit qu'il n'a pas d'accusation à porter mais qu'il est prêt à mettre devant la Commission certains faits et donner des explications au sujet de ces faits.

Le Président demande à M. le Commissaire Hébert s'il est consentant à prêter serment et rendre témoignage devant cette commission d'enquête.

M. Hébert refuse d'être asservi mais se déclare prêt à donner à la Commission tous les renseignements qu'il a en sa possession au sujet de la fourniture d'asphalte.

Sur proposition de M. l'échevin Ménard, il est

Résolu : D'entendre les explications de M. le Commissaire Hébert sans qu'il prête serment.

M. Place, avocat, demande à la Commission s'il lui sera permis de poser des questions afin d'aider l'enquête qui se poursuit actuellement.

Le Président informe M. Place que sa demande ne peut être accordée mais que, s'il a des questions à poser, il peut les suggérer au Président ou à un des membres de la Commission qui les posera aux témoins.

L'attitude du Président est approuvée par les membres de la Commission.

(M. l'échevin Ward, dissident.)

M. le Commissaire Hébert donne alors des explications en réponse aux questions qui lui sont posées par les membres de la Commission.

Résolu : De demander à l'Assistant-Ingénieur en Chef de la Cité, M. Mercier, de bien vouloir mettre devant la Commission un état indiquant la quantité d'asphalte requise et ordonnée pour les travaux de réparations et pour les travaux de trottoirs durant les années 1913 et 1914.

La Commission s'adjourne.

JULES CREPEAU,  
Secrétaire.

## SPECIAL INVESTIGATION COMMITTEE "re" Asphalt supply.

Report of meeting held on the 25th September 1914, p.m.

Present : Aldermen L. A. Lapointe, Chairman, Larivière, Ward, Ménard.

The minutes of the last meeting were read and confirmed after Mr. Paul E. Mercier, Deputy Chief Engineer of the City had perused the different answers which he had given to the questions put by the members of the Committee, and stated that the said answers were correct.

Alderman Ménard asked that Commissioner Hébert, present at the meeting be heard in connection with Mr. Brunet's complaint, submitted to Council, and referred to this Committee.

Commissioner Hébert stated that he desires to protest against the term of accuser with which he has been coupled and said that he had no charge to lay, but that he is ready to submit to this Committee certain facts and to explain the same.

The Chairman asked Commissioner Hébert if he was willing to be sworn and to testify before this investigating Committee.

Mr. Hébert refused to be sworn but stated that he was willing to give this Committee all the information which he had in his possession about the supply of asphalt.

On motion of Alderman Ménard, it was

Resolved : That Commissioner Hébert's explanations be given without his being sworn.

Mr. Place, barrister, asked the Committee to be allowed to put questions in order to help the investigation now going on.

The Chairman informed Mr. Place that his request cannot be granted but that if he has any question to put, he can put them to the witnesses through the Chairman or one of the members of the Committee.

The Chairman's decision was approved by the members of the Committee.

(Alderman Ward, dissenting.)

Commissioner Hébert gave, then, some explanations in reply to questions that were put to him by the members of the Committee.

Resolved : That Mr. Mercier, Deputy Chief Engineer of the City, be asked to submit to this Committee a statement indicating the quantity of asphalt required and ordered for repairs and sidewalks during the years 1913 and 1914.

The Committee adjourned.

JULES CREPEAU,  
Secretary.

